

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 28.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 28.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023573

Entité de publication



Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, Chemin de la Tuilerie 3, 1890 St-Maurice

Demande d'autorisation de construire - Déconstruction et assainissement de l'ancienne aire d'entreprise "Bois Homogène SA", Saint-Maurice

Titre du projet de construction

Déconstruction et assainissement de l'ancienne aire d'entreprise "Bois Homogène SA"

Numéro pour consultation eConstruction

07b573f2

Requérant(e)

JM Homogene SA

Auteur(e) de plans

Raphaël Berthod

Auteur(e) de plans - Entreprise

Bitz travaux publics SA

Parcelle

Parcelle 476, No Folio 13, Lieu-dit L'Ile d'Epines

Coordonnées

2'567'001 1'116'983

Propriétaire

JM Homogene SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone mixte industrielle et de centre d'achat (ZMIC) à aménager

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès du service Urbanisme & Bâtiments (chemin de la Tuilerie 3), les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 ainsi que le

lundi de 14h00 à 17h00. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées soit par écrit et adressées au Conseil municipal soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication. La Commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Saint-Maurice
Chemin de la Tuilerie 3
Case postale 83
1890 Saint-Maurice

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 28.09.2026